

PROGRAMME DE FORMATION A2 AUTOMATIQUE

PUBLICS VISÉS ET PRÉREQUIS :

- Être âgé de 17 ans révolus
- Avoir passé et réussi l'épreuve théorique générale (ETG – code de la route) ou être dispensé (s'il détient déjà un permis).
- Satisfaire aux conditions médicales et administratives. <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2686>
- Avoir la nationalité française ou justifier de la régularité de son séjour en France.

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir les compétences nécessaires à la conduite d'une moto à boîte automatique (maxi-scooter ou moto automatique) de la catégorie A2, dans le respect des règles de sécurité et du code de la route.
- Amener le candidat débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir
- Être capable de réussir l'examen du permis A2

DURÉE DE LA FORMATION :

La durée minimale légale est de 20 heures de conduite, réparties comme suit :

- 8 heures sur plateau (exercices hors circulation),
- 12 heures en circulation (conduite sur route).

MODALITÉ D'ACCÈS :

Justificatif d'identité, Justificatif de domicile, 1 photo d'identité ou 1 photo signature numérique.

Si vous êtes Français et âgé de moins de 25 ans, copie de certificat individuel de participation à la JDC (journée Défense et Citoyenneté) ou attestation provisoire en instance de convocation à la JDC ou attestation individuelle d'exemption.

Si vous êtes étranger, justificatif de régularité du séjour, ou si vous êtes dispensé d'un titre de séjour, preuve de votre présence en France depuis au moins 6 mois (feuille de paie, quittance de loyer...).

Si nécessaire, avis médical (formulaire cerfa n°14880)

Numéro NEPH <https://www.lepermislibre.fr/permis-conduire/demarches-administratives/numero-dossier-neph> C'est une démarche simple, rapide (une dizaine de jours) et gratuite.

DÉLAI D'ACCÈS : A la signature de votre contrat et le versement du premier acompte, votre formation commence

LIEU DE LA FORMATION : 25 rue Jean LECLAIRE 75017 Paris. Le début et la fin de la formation se feront de l'établissement. Adaptation : Pour les personnes en situation de handicap, un autre lieu de début et de fin de formation peut être défini après accord avec l'établissement de formation.

TARIF :

Permis A2 automatique forfait 20h sans code : 1090€
Permis A2 automatique forfait 20h en ligne ou sur place : 1190€
Permis A2 automatique forfait 20h accéléré sans code : 1400€
Permis A2 automatique forfait 20h accéléré en ligne ou sur place : 1500€

CONTACT : Madame Nguyen Mireille

TÉLÉPHONE : 01 71 24 93 93

MAIL : contact@oser-autoecole.fr

MÉTHODE MOBILISÉ (MOYENS, MÉTHODES PÉDAGOGIQUES et TECHNIQUES)

• Moyens pédagogiques :

Méthodes et techniques adaptées aux adultes.

Outils pédagogiques et réglementaires (fiche de progression, livret d'apprentissage, livre de code...).

• Moyens techniques partie théorique :

Salle chauffée avec tables chaises écran casque. Des supports pour prendre des notes. Cours reprenant les thèmes du code avec explications et schémas supplémentaires par un enseignant à la demande de l'élève.

Documentation professionnelle.

• Moyens techniques partie pratique :

Les textes en vigueur stipulent que la formation ne peut être effectuée sur des véhicules n'appartenant pas à l'auto-école

MODALITÉ D'ÉVALUATION :

- L'épreuve théorique générale (E.T.G).
- L'épreuve pratique de conduite.

AUTO-ÉCOLE OSER

Adresse : 25 Rue Jean Leclair 75017 PARIS

Tél : 01 71 24 93 93

Adresse électronique : contact@oser-autoecole.fr

NAF : 8553Z - TVA : FR23821614286 - RCS : PARIS B 821614286

SIRET : 821 614 286 00010 - Au capital de : 2000€

N° agrément : E2507500090

Enregistrée sous le numéro NDA 1175594075
(Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état)

Version 4 – Avril 2025

EVALUATION DE LA FORMATION :

- Afin de disposer de repères, quatre grilles de progression accompagnent le stagiaire dans l'acquisition des compétences. Elles détaillent les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution. Pour chacun des objectifs de votre programme, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser.
- Feuille d'émargement pour suivre l'assiduité des stagiaires
- L'évaluation sur le déroulement de l'action (mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...)

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : Merci de nous consulter, nous étudierons avec nos partenaires comment adapter votre parcours.

Votre contact : Madame NGUYEN Mireille

RÉSULTATS ATTENDUS : Être capable de réussir l'examen du permis A2.

ENCADREMENT : Enseignant de la conduite titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité

Programme de formation :

1. Contenu de la formation

Durée : 1 heure

- Accueil et présentation du formateur.
- Présentation du déroulé de la formation et des attentes.
- Introduction aux spécificités des deux-roues automatiques.
- Sensibilisation aux équipements de sécurité : casque, gants, protection dorsale, vêtements adaptés.
- Explication des bases de la conduite d'une moto/scooter automatique.
- Rappel des règles du code de la route et des spécificités liées aux deux-roues.

2. Formation hors circulation (plateau)

Durée : 8 heures

Objectifs : Acquérir la maîtrise de la moto en situation d'exercice hors circulation.

Contenu :

- Prise en main du véhicule (positionnement, démarrage, arrêt).
- Équilibre à allure lente (slalom, freinage d'urgence, demi-tour).
- Maîtrise du véhicule à allure plus élevée (éviter un obstacle, trajectoire).
- Techniques de freinage et d'arrêt d'urgence.
- Maniement des commandes et sécurité passive (allumage des feux, klaxon, etc.).
- Test de simulation des situations d'urgence.

3. Formation en circulation

Durée : 12 heures

Objectifs : Apprendre à conduire en conditions réelles de circulation, tout en respectant le code de la route et les principes de sécurité routière.

Contenu :

- Conduite en ville : appréhension des intersections, feux, ronds-points.
- Conduite sur route et autoroute : gestion des limitations de vitesse, dépassements.
- Adaptation aux différentes conditions météorologiques et variabilité des routes.
- Positionnement sur la chaussée et respect des distances de sécurité.
- Anticipation des dangers liés aux autres usagers de la route (piétons, voitures, camions, etc.).
- Conduite éco-responsable : gestion des accélérations et des freinages pour limiter la consommation de carburant.
- Évaluation continue des compétences en circulation.

4. Préparation à l'examen pratique

Durée : 2 heures (inclus dans les 20 heures de formation)

- Mise en situation d'examen : test sur plateau et en circulation.
- Correction des erreurs et ajustements des pratiques.
- Évaluation des compétences de maîtrise du véhicule.
- Conseils et stratégies pour réussir l'épreuve pratique.

5. Évaluation finale et synthèse de la formation

Durée : 1 heure

- Retour global sur les compétences acquises par le candidat.

AUTO-ÉCOLE OSER

Adresse : 25 Rue Jean Leclaire 75017 PARIS

Tél : 01 71 24 93 93

Adresse électronique : contact@osser-autoecole.fr

NAF : 8553Z - TVA : FR23821614286 - RCS : PARIS B 821614286

SIRET : 821 614 286 00010 - Au capital de : 2000€

N° agrément : E2507500090

Enregistrée sous le numéro NDA 1175594075
(Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état)

Version 4 – Avril 2025

- Bilan personnalisé et conseils pour la préparation finale de l'examen.
- Questions-réponses sur le déroulement de l'examen pratique.

Modalités d'évaluation :

- Évaluation continue tout au long de la formation (maîtrise du véhicule, respect du code de la route).
- Simulations d'examen pour préparer à l'épreuve finale.
- Un compte rendu sera remis à chaque participant avec un bilan des compétences acquises et les points à travailler.

Méthodes pédagogiques :

- Alternance de cours théoriques et pratiques.
- Apprentissage par la mise en situation réelle.
- Suivi individuel avec correction continue pour améliorer les compétences du candidat.
- Usage de moto ou maxi-scooter automatique (modèle correspondant à la catégorie A2).

Documents remis :

- Livret de suivi de formation.
- Attestation de fin de formation.
- Dossier d'inscription à l'examen du permis A2.

TAUX DE RÉUSSITE ET TAUX DE SATISFACTION 2025 :

Voir affichage en agence, sur notre site internet ou disponible sur demande par mail

En fin de formation il faudra renseigner un questionnaire de satisfaction. Prenez-en déjà connaissance

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSeM0D9NggSH3E7Tbw5FaFndJ62KgZiczWAswiqBa9NAq9rc2A/viewform>

AVIS GOOGLE

Découvrez-le par vous-même en cliquant sur le lien ci-dessous. Vous trouverez ce que pensent les candidats de notre auto-école avec leur libre expression.

[Avis sur oser auto moto école - Recherche Google](#)

AUTO-ÉCOLE OSER

Adresse : 25 Rue Jean Leclaire 75017 PARIS

Tél : 01 71 24 93 93

Adresse électronique : contact@oser-autoecole.fr

NAF : 8553Z - TVA : FR23821614286 - RCS : PARIS B 821614286

SIRET : 821 614 286 00010 - Au capital de : 2000€

N° agrément : E2507500090

Enregistrée sous le numéro NDA 1175594075

(Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état)

Version 4 - Avril 2025